

C.B.S. en vue d'obtenir davantage. Radio-Canada a pris des dispositions pour diffuser en direct, par le réseau transcanadien de radio, la joute entre le Canada et la Russie, le dimanche, 28 février.

LES INONDATIONS

MANITOBA—À PROPOS D'UNE DEMANDE AU SUJET DE L'AUTORISATION DE RENDRE PUBLIQUE CERTAINE CORRESPONDANCE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Pickersgill (Bonavista-Twillingate): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre si le gouvernement a reçu une demande du gouvernement du Manitoba par laquelle ce dernier aurait demandé l'autorisation de rendre publique la correspondance échangée entre les deux gouvernements au sujet des mesures envisagées dans la vallée de la rivière Rouge pour contenir les inondations? Dans le cas de l'affirmative, cette permission a-t-elle été accordée?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je vais tenir cette question pour préavis.

LES TRAVAUX PUBLICS

TÊTE DES LACS—POSSIBILITÉ D'EMBAUCHE SOUS L'EMPIRE DU CONTRAT RELATIF AU TERMINUS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre des Travaux publics une question dont il a reçu préavis. Est-il possible que la région de la tête des Lacs bénéficie de travaux d'hiver sous l'empire du contrat adjugé en vue de l'amélioration du terminus de la tête des Lacs?

L'hon. D. J. Walker (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, l'honorable député a modifié le texte de sa question. Toutefois, la réponse est la suivante: nous sommes en train d'étudier les dispositions juridiques à prendre en vue d'annuler le contrat dont parle l'honorable député. Les contrats seront par la suite octroyés ailleurs.

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES CRÉDITS DU MINISTÈRE DÉFÉRÉS AU COMITÉ PERMANENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi, 11 février, de la motion de l'honorable M. Green:

Que les postes n°s 75 à 106 inclusivement, figurant au budget principal des dépenses de 1960-1961, relatifs au ministère des Affaires extérieures, soient retirés du comité des subsides et déférés au comité permanent des affaires extérieures, sous réserve toujours des pouvoirs que possède le comité des subsides à l'égard du vote des deniers publics.

M. Lucien Cardin (Richelieu-Verchères): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt et d'attention les discours prononcés au cours du débat sur les affaires extérieures mercredi et jeudi derniers. J'ai écouté avec une attention particulière le discours qui a été prononcé par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Green) pour qui j'ai, comme tous les honorables membres de la Chambre, j'en suis sûr, un grand et profond respect et beaucoup d'estime. J'ai beaucoup d'admiration pour l'honorable député, à cause de sa sincérité, de sa conscience professionnelle et du dévouement désintéressé qu'il a démontré pendant si longtemps envers le service public du Canada.

Comme je sais que le ministre a une grande de largeur de vues, je suis sûr qu'il ne s'attend pas à ce que je dise des choses que je ne pense pas vraiment, et qu'il ne me demandera pas de m'abstenir d'exprimer le fond de ma pensée. En toute déférence envers le ministre, je ne puis sincèrement suivre l'exemple des membres du PSD qui, au début de leurs observations l'autre jour, ont félicité le ministre de ce qu'ils considéraient comme le plus grand apport déjà fait à un débat sur les affaires extérieures, pour ensuite démolir systématiquement l'exposé très inoffensif du ministre, qui ne consistait qu'en vérités de La Palice, en objectifs reconnus par tous, et qui ne renfermait pas le moindre indice de ce que le gouvernement se propose de faire ni des programmes qu'il entend suivre pour atteindre ces objectifs.

A quoi servent les plus belles félicitations, si on doit les faire suivre d'invectives et d'injures comme en a proféré l'autre jour l'honorable député de Vancouver-Est (M. Winch), lorsqu'il a crié au ministre d'enlever les œillères qui obscurcissent son jugement et non sa vue, pour ensuite l'accuser de ne pas avoir le cran de remplir ses promesses? Il n'est pas difficile de percer à jour la tactique qu'applique depuis quelque temps le PSD qui ménage la chèvre et le chou dans un effort frénétique et désespéré pour maintenir ses positions sur la scène politique du Canada où ce parti est condamné à disparaître.

M. Winch: Dites-nous ce que vous avez à dire!

M. Cardin: Puis-je dire au député que depuis longtemps j'ai l'impression que la Chambre et le pays ont tout autant besoin de socialisme que d'un dodo aux yeux rouges pour notre mascotte nationale. Dans son exposé de l'autre jour, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Green) a invité les députés à mener un débat qui laisse toutes les latitudes et où les orateurs improvisent plus ou moins. L'idée peut paraître valable et fascinante, et les discours seraient sans doute plus intéressants à écouter.